

Lausanne, le 22 juin 2022
Communiqué de presse

Transparence du financement des partis

Le PLR Vaud, plus que jamais financé par les petits donateurs, ses candidats et les PME

Contrairement à certains mythes, la publication des comptes de campagne des élections cantonales 2022 démontre que le PLR Vaud est financé principalement par ses candidats, ses membres et le tissu économique local. Le parti souligne qu'il n'a reçu aucun don de CHF 5'000 ou plus durant la campagne pour les élections cantonales. Les seuls montants supérieurs à CHF 5'000 reçus par nos candidats au Conseil d'Etat relèvent d'une section PLR ou d'autofinancement.

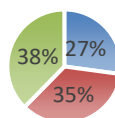
Le PLR Vaud précise que les comptes publiés aujourd'hui comprennent les dépenses de campagne, mais aussi celles liées à la pré-campagne faite en automne 2021. En complément de cet élément, quelques explications peuvent être utiles.

Rappelons ici que la structure du PLR Vaud est fortement décentralisée, avec des arrondissements et des sections qui commandent eux-mêmes des actions de campagne et qui ont leur propre comptabilité. Les candidats, que ce soit au Conseil d'Etat ou au Grand Conseil, ont également la possibilité, dans une certaine mesure, de faire leurs propres actions de campagne.

S'agissant des revenus, la campagne a été financée par les contributions des candidats au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, par des dons de personnes physiques (don moyen CHF 100 représentant 70 % des dons) et de PME (don moyen de CHF 1'430 représentant 30 % des dons), par les provisions effectuées d'année en année en vue des campagnes et par des manifestations telles que le repas de soutien.

Concernant les charges, c'est le matériel de campagne classique, soit l'affichage, le tout-ménages, ainsi que les frais de l'agence de communication et du matériel de stand qui représente la part la plus importante des charges, soit le 75 %.

Dépenses matériel de campagne



- Autres (Goodies, agence de comm)
- Affichage (impression et diffusion)
- Tout-Ménages

Le PLR Vaud a soutenu la LEDP, une loi équilibrée, fruit du travail de sa Conseillère d'Etat Christelle Luisier. Il fait aujourd'hui cet exercice en parfaite transparence, conformément à ses engagements.

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20
Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87
Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14
Nadia Yerly, Trésorière du PLR Vaud, 079 787 98 02
Christopher Ulmer, secrétaire général adjoint du PLR Vaud, 079 258 62 08